

La compréhension en lecture

L'Atelier de compréhension : un moment dans une séquence

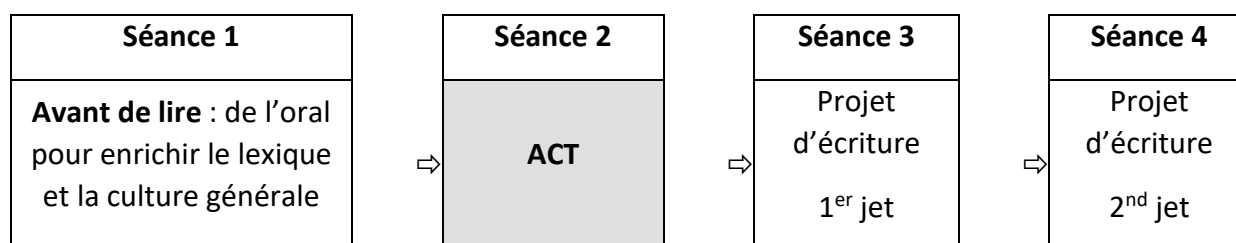
L'Atelier de compréhension de texte constitue la clé de voûte dans une pédagogie de la compréhension ; c'est le moment pédagogique fondamental où la posture de l'enseignant donne à chacun le temps et l'espace pour apprendre à comprendre : parce qu'il a intégré la philosophie de l'éducation du ROLL, qui vise la réussite de tous, le professeur *rolleur* manifeste exigence et bienveillance en n'oubliant jamais l'impérieuse nécessité d'entretenir chez ses élèves l'aptitude au questionnement ; pour donner à tous et à chacun la chance d'apprendre à réfléchir vraiment, l'enseignant reste neutre dans la reformulation des propositions d'élèves. Il est le secrétaire de ses élèves et met ainsi *sur le même plan* la parole de chacun.

Cela dit, pour être un moment essentiel, l'ACT ne résume pas, à lui tout seul, les différentes formes de la pédagogie de la compréhension.

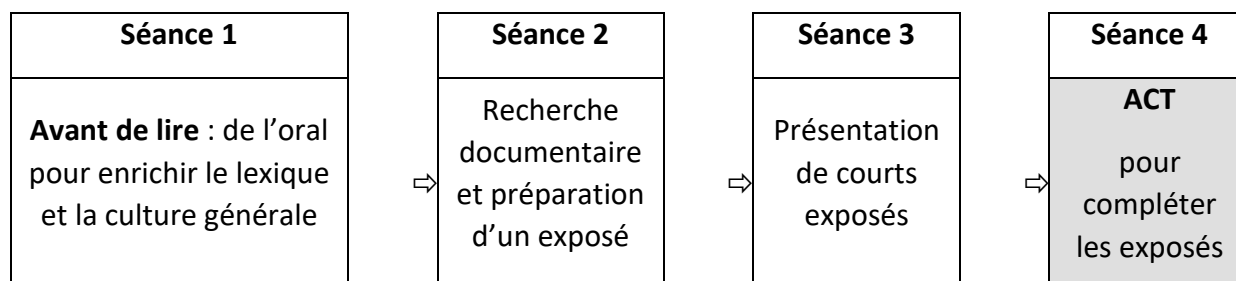
- **L'ACT est inscrit dans une séquence** (parler, lire, écrire, ...)

Le texte lu en ACT n'est pas isolé. Pour apprendre et comprendre, dans toutes les disciplines, il est nécessaire de parler, d'écrire, d'écouter. La lecture est toujours en lien étroit avec l'oral et la production d'écrits, sous les formes les plus ouvertes.

On aurait ainsi par exemple :



Ou encore par exemple :



Ce ne sont que des exemples, et l'on pourrait multiplier les scénarios pédagogiques articulant la lecture, l'oral et l'écriture : l'ACT n'est qu'un moment dans une séquence sur la compréhension en lecture dans toutes les disciplines.

- Si la lecture est un excellent moyen pour apprendre à comprendre, **d'autres activités développent de façon importante les compétences de compréhension** : bien entendu **les activités de perfectionnement**¹, mais aussi des activités rituelles, quasi quotidiennes comme :
 - ⇒ **la lecture à haute voix**² de textes étudiés en ACT (cf. le protocole proposé en annexe, expérimenté avec succès depuis quatre ans dans une cinquantaine de classes),
 - ⇒ **la mémorisation de textes courts**, étudiés préalablement en classe, et mis en voix dans le cadre de séances courtes (5 minutes par jour) de **récitation**.

Outre l'apport culturel, lexical et syntaxique (indispensable en situation de production orale ou écrite) déclenché par ces deux activités rituelles, notons que la lecture à haute voix ou la récitation, à plusieurs, dans une logique de **différenciation** (chaque élève se voit confier une partie du texte, de longueur ou de complexité adaptée à ses capacités) développent le sens de la coopération, le sens de l'écoute réciproque, de nombreuses autres compétences communicationnelles (parler devant un groupe, placer sa voix, etc.)

- ⇒ **La production d'écrit**. À la suite d'un ACT, et dans un projet de classe qui intègre régulièrement lecture à haute voix et récitation, la production d'écrit dans toutes les disciplines est, elle aussi, au service de la compréhension.

En bref, parler, écouter, lire et écrire sont des activités au service de deux objectifs portés par le ROLL :

- Comprendre
- Se faire comprendre

¹ Voir sur le site ROLL l'onglet « Activités de perfectionnement » → choisir des activités : <https://www.roll-descartes.fr/bibliotheque/activite/>

² Voir sur ce point la fiche sur EDUSCOL eduscol.education.fr - Novembre 2018 – RA16_C2-FRA : **La mise en voix de textes** La lecture à haute voix au cycle 2: pistes pour l'évaluation

La lecture à haute voix préparée

I – La préparation de la lecture à haute voix d'un texte :

- **1^{ère} étape : QUI et QUAND ?**

Lorsque le texte est bien compris des élèves, l'enseignant propose à tous de s'inscrire dans un tableau à double entrée (à gauche, en colonne, la liste des prénoms des élèves, en haut, en abscisses, les dates des 10 prochaines journées de classe). La consigne : chaque élève choisit le jour où il lira à haute voix. 3 ou 4 élèves par jour. Ainsi, chaque élève construit lui-même son contrat de travail, il anticipe et se prépare, en classe et/ou chez lui, pour lire à haute voix tout ou partie du texte. Il est motivé.

- **2^{ème} étape : COMMENT ?**

L'enseignant construit avec les élèves **les critères de réussite** (sur une affiche) : qu'attend-on d'une « bonne » lecture à haute voix ? ☐ articuler, maîtriser son débit, respirer, poser sa voix, parler assez fort, mettre l'intonation, ...).

Cette anticipation permet à l'élève de construire de façon sereine et authentique des compétences relatives à la lecture à haute voix. On clarifie le contrat didactique.

- **3^{ème} étape : QUOI ?**

L'enseignant différencie en fonction des capacités des élèves ; au timide, il donne 2 lignes ou vers ; au parleur, il attribue 7 ou 8 lignes/vers. L'enseignant détermine et indique à chacun ce qu'il devra lire. Dans les semaines qui suivent, les élèves pourront progressivement choisir eux-mêmes ce qu'ils liront, au sein du petit groupe de 3 ou 4. Ainsi, chaque élève sait **quand** il doit lire, **comment** il doit lire et **quoi**. Le contrat didactique est clair pour lui comme pour l'enseignant.

II – Le déroulement

Le rituel quotidien de la lecture à haute voix, en début de journée :

- *Durée : 5 à 8 minutes/jour.*
- *Le 3 ou 4 élèves sont debout, devant leurs camarades. Ces derniers n'ont pas le texte sous les yeux. Ils écoutent et voient sur l'affiche placée derrière les lecteurs les critères de réussite : cette grille a une vertu pédagogique : tous les élèves, en 2 semaines, vont lire, ils sont tous concernés, ils écoutent avec soin.*
- *Les 3 ou 4 élèves lisent chacun une partie du texte : les élèves sont obligés de **s'écouter** les uns les autres. Si c'est un dialogue, un texte théâtral, ils peuvent jouer chacun un rôle.*

- *En 2 semaines, toute la classe a pu s'entraîner et développer ces compétences essentielles.*

III – L'évaluation des compétences (à partir des critères de réussite)

À l'issue de la présentation, l'enseignant remercie sans commenter et demande aux élèves de regagner leur place. En cycle 2, une remarque bienveillante peut suffire juste après la prestation. Aucune évaluation « à chaud », ni de la part de l'enseignant, ni de la part des élèves. Pas de correction. Pas de notation : au fil des présentations, pendant une période de 4 à 6 semaines, l'enseignant s'appuie sur les critères de réussite pour évaluer la maîtrise des compétences, après plusieurs lectures ou récitation. C'est après plusieurs performances que l'enseignant peut évaluer la maîtrise des compétences et le parcours de l'élève, ses progrès, ses difficultés. En fin de période, toutes les 4 à 6 semaines, dans un court entretien individuel avec chaque élève, l'enseignant souligne deux points positifs et donne UN conseil.

N.B. : même démarche avec la récitation, rituel quotidien de 5 à 6 minutes, en début de journée.

L'apprentissage par cœur du texte étudié constitue une activité à part entière, qui nécessite une plusieurs séances ; lorsque les élèves ont mémorisé le texte en classe, ils s'inscrivent sur une date et s'entraînent ensuite chez eux ou en classe. Notons que le smartphone est un excellent outil d'entraînement pour s'enregistrer et se réécouter pour travailler les compétences de diction ou de lecture à haute voix.

Ces deux rituels placent les élèves dans une logique de projet, d'anticipation. Pas d'improvisation.

*La démarche fonde **de la responsabilité et de l'autonomie**. L'élève est en confiance, il sait ce qu'on attend de lui. Il se sent respecté dans son rythme d'apprentissage.*

Les expérimentations en classe ont montré que les élèves trouvent du plaisir dans cette démarche.